

## La vie associative

### AMICALE DON DU SANG



L'association pour le don du sang bénévole de La Charmée a tenu sa première assemblée générale à la salle socioculturelle de la commune tout juste assez grande pour accueillir les 40 participants venus de La Charmée et des environs.

Vincent OBLED, Maire de La Charmée, Philippe PIGEAU, Président de l'Union Départementale du don de sang bénévole de Saône et Loire et Fernand Renault, Conseiller Général du canton, avaient répondu présents à l'invitation de la Présidente de l'association locale, Nathalie BUSNEL. La Présidente a tenu à remercier les participants et les bénévoles dont Jacques VINCENT, le cuisinier, qui assure la partie collation en très bon gestionnaire, ce qui est très important pour l'association.

Le rapport d'activité présenté par la secrétaire Yvonne MARGEZ, montre un bon démarrage avec une moyenne de plus de 40 dons par collecte et un total de 177 dons sur l'année 2014 avec des donateurs venant de La Charmée mais aussi de communes avoisinantes.

Les personnalités présentes sont ensuite intervenues et ont félicité la Présidente et l'association pour les bons résultats obtenus : déjà 200 membres inscrits en un an.

Lors de cette soirée, la médaille du mérite a été remise à Maurice CONVERT atteint par la limite d'âge des donateurs (70 ans) pour le récompenser des nombreux dons donnés à La Charmée et à St Rémy.

Les comptes le permettant, la Présidente a remis un don pour l'association JOSESPOIR.

Le verre de l'amitié a conclu cette assemblée générale.

**Rappel :** Les dons ont lieu le mercredi après-midi de 15h30 à 19h30. Les dons de plasma réalisés lors de ces journées se font uniquement sur rendez-vous en appelant le 03 85 42 74 90. La garde des enfants est assurée par les bibliothécaires.

*Chantal Brallet*



Mr. CONVERT

Mme la Présidente

### LES FESTIVES



Jeudi soir 12 Février 2015 s'est tenue l'assemblée générale de l'association "Les Festives".

En 2014, deux manifestations ont été organisées. Le 10 Août un

spectacle équestre très apprécié par le public et le réveillon de la Saint Sylvestre qui a également été un succès. Nous mettons tout en œuvre pour que cette soirée soit un moment de plaisir et de joie pour recommencer une nouvelle année. Nous remercions les fidèles Charmillats qui nous ont accompagnés tout au long de ces années mais nous regrettons qu'ils soient peu nombreux à participer à cette manifestation.

Les membres actifs se sont réunis mercredi 18 Février 2015 afin de constituer un nouveau bureau. En voici la composition:

Président:	Gilbert LAMBERTET
Trésorière:	Françoise COMTE
Secrétaire :	Bernadette LAMBERTET
Secrétaire adjointe:	Edeltraud SCHAAF

Nous remercions les membres sortants, présents pour certains depuis 2001, date de la création de l'association dont le président qui souhaite s'adonner à d'autres activités.

Vous êtes jeunes, vous êtes actifs, vous êtes retraités et vous avez quelques heures à nous accorder, venez nous rejoindre, le bureau peut vous accueillir tout au long de l'année. D'avance nous vous remercions.

*Gilbert Lambertet*

### LA CHARMILLATE

L'association La Charmillate s'est réunie pour élire son nouveau bureau.

Le président Jean-René Margez est accompagné par Elisabeth Brunet en qualité de vice-présidente, Yvonne Margez secrétaire, Pascal Moisson Trésorier

Les membres du conseil d'administration sont Pascal Chenillot, Jean-Marc Gascon et Denis Monnot.

Les vérificateurs aux comptes sont Nicole Dard et Odette Nugues.

Cette année, par manque de volontaires, le dimanche à la campagne est remplacé par un dimanche à la brocante et le repas à thème est supprimé.

N'hésitez pas à rejoindre l'association qui oeuvre en autre pour offrir un repas aux anciens de notre commune. Tous les volontaires seront accueillis chaleureusement.

Vous trouverez les dates des prochaines manifestations dans l'agenda.

*Chantal Brallet*

## La vie du village

### HOMMAGE A ELIANE TUSSIAUX

Tu aimais bien Eliane, jeter un coup d'oeil sur le bulletin lorsque nous préparions la distribution. "Le pitit écho" de juin 2008 saluait ton départ en retraite après 30 ans de loyaux services à la mairie et évoquait ta discrétion et ta disponibilité. Aujourd'hui le bulletin est en peine et présente à tes enfants Patricia, Magali et Eric et à tes petits enfants, ses sincères condoléances.

*Sophie Dutartre*

### HOMMAGE A MADELEINE BROCHOT

Madame Brochot a été "institutrice " à l'école de La Charmée pendant de longues années. Arrivée en 1962 dans le village, elle enseigna sur une classe unique avant que l'école n'accueille 2 classes. Elle a accompagné de nombreux petits Charmillats dans la découverte des apprentissages scolaires, jusqu'en 1994, année où elle prit sa retraite. Elle était l'épouse de Mr Fernand Brochot qui fut maire de la commune de 1982 à 1995. Les villageois étaient nombreux, ce samedi 7 février, à se rassembler à l'église du village pour lui rendre un dernier hommage.

*Sophie Dutartre*

### VERGER DU VILLAGE



Le 13 février les élèves de CM2 se sont rendus chez Daniel Moureau pour l'initiation à la taille. Le choix du lieu s'est fait en fonction des arbres du verger qui sont tous jeunes et ne permettent pas d'expliquer la taille sur les arbres plus anciens ou en espaliers. Les enfants toujours très intéressés ont cette fois encore posé

beaucoup de questions. Un rappel sur l'historique du verger de village : le verger est créé en 2008 afin de permettre la préservation des variétés fruitières en voie de disparition et la promotion d'autres variétés peu connues mais méritantes. Dès le départ, il est décidé d'y associer non seulement les habitants de la commune mais aussi les élèves pour les initier aux techniques de la plantation, de la taille et de la greffe. La municipalité met à disposition un terrain situé derrière la lagune. Daniel Moureau en a la responsabilité aidé d'une équipe de bénévoles. La commune en assure le financement par l'achat des premiers arbres, filet de protection, engrais et autre petites fournitures. L'entretien du terrain est réalisé par les employés communaux. Une grande partie des arbres plantés est fournie gracieusement par Daniel Moureau qui prépare des portes greffes à base de pépin afin de réaliser des greffes. Il s'attache particulièrement à trouver des variétés anciennes, résistantes et surtout très goûteuses. On y trouve des pommiers, des pruniers, des cerisiers et des poiriers. Les bénévoles s'occupent de l'entretien des arbres : taille, nettoyage et la plantation. Une fois par an, le directeur des écoles Denis Pernin, Daniel Moureau et Daniel Morin se réunissent pour définir le calendrier des interventions des élèves au verger. Les CE1 et CE2 participent à la plantation, les CM1 à la taille au verger de village, les CM2 à la taille dans le verger de Daniel. Les CM1 et CM2 s'initient à la greffe sur table à l'école. Les Charmillats se posent la question bien naturelle sur l'utilisation des fruits récoltés. Pour l'instant, vu la jeunesse des arbres les quelques fruits fournis ont été distribués à l'école pour les faire goûter aux élèves. Quand la récolte sera plus importante, une décision sera prise avec les élus locaux pour voir comment en faire bénéficier aux mieux les habitants de la commune.

*Chantal Brallet*

### TRANSPORT A LA DEMANDE

Les membres de la commission « bulletin municipal » ont souhaité rappeler aux habitants l'existence du transport à la demande dans notre commune du Grand Chalon.



Voici les quelques étapes à connaître et à suivre :

**Le transport à la demande Déclit :** Le système est très simple : Il fonctionne comme une ligne de transport habituelle du réseau Zoom, avec des horaires et arrêts définis. **Simplement, il faut réserver votre voyage. Les réservations s'effectuent 7/7 jours et 24/24 et minimum 2h à l'avance.**

**Comment ça marche ?** Avant de réserver votre véhicule, munissez-vous de la fiche horaire correspondant à votre ligne (disponible à La Mairie) ainsi que de votre code confidentiel (à demander en composant le numéro vert 0 800 621 097 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30).

**Comment réserver votre trajet ?**

- Composez le n° vert 0 800 621 097 (appel gratuit). Pour réserver un voyage à la demande, tapez 2 à l'aide des touches du téléphone.

- Composez votre code confidentiel (à 4 chiffres) que vous aurez préalablement demandé (voir plus haut).

- Composez la date de votre voyage (2 chiffres pour le jour / 2 pour le mois)

**Ex : pour le 05 novembre / composez le 0511**

- Composez ensuite le code d'arrêt de départ (4 chiffres) inscrit sur la fiche horaire de la ligne correspondante

- Composez ensuite le code d'arrêt d'arrivée inscrit également sur la fiche horaire de la ligne

- Composez le nombre de personnes qui emprunteront le Transport à la Demande. Un adhérent peut réserver jusqu'à 4 personnes avec son code confidentiel.

**Ex : pour 3 personnes, composez le 03**

- Entrez l'heure de départ souhaitée : 2 chiffres pour les heures / 2 chiffres pour les minutes

**Ex : pour un départ à 10h, composez le 1000**

- Pour valider votre trajet ALLER, taper 1

- Pour réserver votre trajet RETOUR, suivez les consignes données une fois le trajet ALLER validé.

**Le transport à la demande Pixel**

Ce service est adapté aux personnes en situation de handicap, à celles qui ont des problèmes de mobilité même temporaires ou plus généralement aux voyageurs qui ne peuvent emprunter les lignes classiques du réseau. Pixel fonctionne sur demande, en porte à porte, sur les 38 communes du Grand Chalon du lundi au samedi de 8h à 18h sauf les jours fériés. Pour bénéficier de PIXEL il faut remplir un dossier d'inscription à retirer à l'espace ZOOM.

*Florence Aubertin*

### RAPPEL «INITIATION À L'INFORMATIQUE»

Il reste encore quelques places pour les cours d'informatique présentés dans le précédent bulletin... Alors n'hésitez plus, rendez-vous à la Mairie pour vous inscrire !